



Vendredi 9 mars 2018

ATELIER 38 - « ASSURANCE MALADIE : FINANCEUR ET/OU PARTENAIRE ? »

Déroulé de l'atelier :

- Introduction : Pascal Gendry (FFMPs) et Philippe Ulmann (CNAMTS)
- Présentation des modalités d'accompagnement de la CNAM (Diaporama joint) (Sandrine Frangeul, CNAMTS)
- L'accompagnement d'équipes en création par la CPAM de la Manche (Philippe Decaen, CPAM 50)
- L'accompagnement des équipes en fonctionnement en Pays de Loire (Thomas Bouvier, CPAM 44)
 - o Analyse de données populationnelles.
 - o Projet de Prévention : insuffisance rénale.
 - o Projet prise en charge des lombalgies sur un territoire.

Éléments de débat de l'atelier :

- Un partenariat à construire au-delà du seul accompagnement de l'ACI
 - o Production de données de l'assurance maladie pour adapter les projets de santé.
 - o Projets de Santé Publique, de Prévention, de Promotion de la Santé.
 - o Limites de cet accompagnement ?

- Débat sur la nécessité de faire évoluer les modalités de l'ACI
 - o Versement différé compliqué à gérer pour les équipes.
 - o Evolution des SI.
 - o Prise en compte de nouveaux indicateurs (Qualité, Implication des usager plus valorisée...).